

Rouen, mardi 7 juillet 2020

| Environnement |

## Lancement du programme 2020 des sorties nature et littoral

Cet après-midi, Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime s'est rendu à l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Côte du Roule, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, à l'occasion du lancement du programme des sorties nature et littoral.

Chaque année, le Département de la Seine-Maritime met en place un programme d'animations nature gratuites à l'attention du grand public sur les sites ENS, les cours d'eau et les plages de la Côte d'Albâtre. L'édition 2020 devait initialement débiter en avril, cependant, en raison de la crise sanitaire, les visites reprennent mercredi 15 juillet, et ce jusqu'au 30 octobre.

Par ce programme de sorties, le Département de la Seine-Maritime propose au public de (re)découvrir la richesse des milieux naturels du territoire. **130 animations gratuites et en plein air** (80 visites sur les ENS et 50 animations sur le littoral) seront ainsi proposées en collaboration avec 38 partenaires, (Conservatoire du littoral, associations, collectivités locales, offices de tourisme, compagnies artistiques et petits entrepreneurs). Un tiers d'entre elles sera accessible aux personnes en situation de handicap (40 animations), dont 6 traduites en langue des signes.

De nombreux thèmes d'approche sont ainsi proposés : **faune et flore, pêche à pied, paysages et falaises de nos côtes, bien-être** (sophrologie, concert méditatif, automassage), **artistique et sensoriel** (randonnées photo, contées ou musicales, land'art), au cours **d'ateliers de plein air** (cuisiner les plantes sauvages, teinture végétale, construction de jeux, gîtes à insectes) ou encore spécifique aux **enfants aventuriers** (rallye nature, jeux de piste, chasse au trésor, atelier sensoriel).

Programme et inscriptions : [www.seinemaritime.fr/ens](http://www.seinemaritime.fr/ens)

**Le Département de la Seine-Maritime mène une politique de préservation et de valorisation du patrimoine naturel à travers une compétence exclusive des départements : les espaces naturels sensibles. Aujourd'hui, dans le cadre de cette politique, le Département gère 30 espaces naturels et préserve ainsi plus de 1040 hectares et plus de 3000 espèces végétales et animales et propose 18 sites ouverts au public, en libre accès avec des animations nature grand public gratuites et des animations scolaires.**